REPUBLIQUE FRANCAISE

MAINIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS LOUBIENG

Séance du 18 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le treize mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

NOMB	RES DE	MEMBRES	
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	ř
9	8 7		H
		Pour:	7
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Procuration(s):

Etai(en)t absent(s):

Etai(en)t excusé(s):

Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

P.A. - PRÉFECTURE - A.R.

2 1 MARS 2014

SERVICE

Date de la convocation

13 mars 2014

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) <u>secrétaire de séance</u>: Monsieur Hervé BERGEROT en Préfecture le

21 mars 2014

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

et publication du

21 mars 2014

vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	1 812,00
	Réalisé :	272,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	1 812,00
	Réalisé :	1 686,95
	Reste à réaliser :	0,00
	Reste a realiser.	

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	0,00
Fonctionnement :	1 414,95
Résultat global :	1 414,95

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à LOUBIENG

Le Président, BARTHET Jean-François



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng 400, Chemin de l'Église 64300 LOUBIENG

Tel: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
Courriel: mairie@loubieng.fr
Site: www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Absent et excusé: Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BERGEROT.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014.

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée délibérante le budget primitif de l'exercice 2014 et lui demande de se prononcer.

Le Conseil d'administration après avoir discuté le projet,

<u>DECIDE</u> de voter ce budget par chapitre qui se résume de la façon suivante :

- * Dépenses d'investissement...... 0 euro
- * Recettes d'investissement..... 0 euro

MAINE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng 400, Chemin de l'Église 64300 LOUBIENG

Tel : 05.59.69.19.11. Fax : 05.59.69.01.19. Courriel : <u>mairie@loubieng.fr</u>

Site: www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Absent et excusé: Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BERGEROT.

OBJET: Subvention « Restaurants du Cœur » année 2014.

Le Président informe que le versement de la subvention à l'association « Restaurant du Cœur » d'Orthez nécessite l'adoption d'une délibération.

Afin que cette association puisse éventuellement venir en aide à une partie de la population communale, il avait été décidé d'octroyer une aide sous forme de bon d'achat auprès du centre Leclerc d'Orthez pour l'année 2013. L'imputation comptable relève de l'article 6574.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président :

DECIDE de verser au « Restaurants du Cœur » d'Orthez une subvention d'un montant de 150,00 € pour l'année 2014 à valoir en bon d'achat au centre commercial LECLERC d'Orthez.

PRECISE que les crédits sont ouverts à l'article 6574 du budget primitif 2014.

MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubiena 400, Chemin de l'Église 64300 LOUBIENG

Tel: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
Courriel: mairie@loubieng.fr
Site: www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Absent et excusé: Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BERGEROT.

OBJET: Subvention A. D. M. R. année 2014.

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que chaque année le CCAS de la Commune verse à l'ADMR une subvention d'un montant de 200,00€.

Compte tenu de son intérêt communal, le Président propose de verser à cette dernière une subvention pour l'année 2014 d'un montant de 200,00€.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président :

DECIDE de verser à l'ADMR du canton de Lagor une subvention d'un montant de 200,00 € pour l'année 2014.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng 400, Chemin de l'Église 64300 LOUBIENG

Tel: 05.59.69.19.11. Fax: 05.59.69.01.19. Courriel: mairie@loubieng.fr

Site: www.loubieng.fr



Séance du 18 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Absent et excusé: Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BERGEROT.

<u>OBJET</u>: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 - C.C.A.S.:

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été

prescrit de passer dans ses écritures.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng 400, Chemin de l'Église 64300 LOUBIENG P.A. - PRÉFECTURE - A.H.

2 1 MARS 2014

SERVICE

Tel: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
Courriel: mairie@loubieng.fr
Site: www.loubiena.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Hervé AUBAGNA, Gérard LABORDE, Jacques LAMAISON, Cyprien CAZENAVE; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Anne-Marie BALASQUE.

Absent et excusé: Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BERGEROT.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 du C.C.A.S.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le résultat du compte administratif 2013 doit être repris au budget primitif 2014.

Le Compte Administratif approuvé par l'Assemblée délibérante fait apparaître un excédent global de 1414,95 €. réparti ainsi:

de <u>1414,95 €</u>d'excédent de fonctionnement

Le Président propose de reporter cet excédent dans le Budget Primitif 2014, selon les modalités suivantes:

En recette de fonctionnement:

Crédit du 002 (Résultat de fonctionnement reporté) pour un montant de :

\$ 1414,95 €.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2013 dans le Budget Primitif 2014.